

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 19 juin 2017 à 19h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
 Robert Kennedy – district #2
 Alexander Tomeo – district #3
 Dominick Giguère – district #4
 Normand Clermont – district #5

Absence motivée :

Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Avis de motion/règlement 475-17 décrétant une dépense et un emprunt de 241 150 \$ pour des travaux de remplacement de deux (2) puits d'alimentation de la station d'eau potable et abrogeant le règlement numéro 473-17
- 3.- Levée de la séance

17-06-142 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
 Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-06-143 AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 475-17 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 241 150 \$ POUR DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE DEUX (2) PUIITS D'ALIMENTATION DE LA STATION D'EAU POTABLE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 473-17

Un avis de motion est donné par le conseiller Dominick Giguère, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 241 150 \$ pour des travaux de remplacement de deux (2) puits d'alimentation de la station d'eau potable et abrogeant le règlement numéro 473-17. Le Conseil demande dispense de lecture de ce règlement.

LEVÉE DE LA SÉANCE

17-06-144

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'À 19h10, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale